

Découvrez les dernières actualités du SPI - Février 2024

## Tri à la source des biodéchets : retour d'expérience de la Métropole de Grenoble



Depuis le 1er janvier 2024, conformément au droit européen et à la [loi anti gaspillage de 2020 \(loi AGECL\)](#), l'obligation de tri à la source des biodéchets est généralisée et concerne non seulement tous les professionnels mais aussi les particuliers.

Le SPI Vallée de Seine a recueilli le témoignage de Véronique Berger, cheffe de projet à la direction en charge du déploiement du tri des déchets alimentaires, à la métropole de Grenoble.

[Lire l'article](#)

## Comment monter mon projet de méthaniseur dans les Yvelines ?



Vous êtes un exploitant agricole, un industriel ou une Collectivité ? Vous portez un projet de méthaniseur dans les Yvelines ?

Pour vous accompagner au mieux dans la mise en place et réussite d'un projet, la Direction Départementale des Territoires des Yvelines, le [Cerema](#) et [CAUE 78](#) ont réalisé un guide pour orienter et soutenir les porteurs de projets dans toutes les étapes.

[Téléchargez le guide complet](#)

Appel à projets tous résilients face aux risques

Pour sensibiliser les citoyens aux risques naturels et technologiques qui les environnent, le Gouvernement a mis en place la journée « **tous résilients face aux risques** ». L'édition de cette année permettra de labelliser tout au long de l'année les actions, qui répondent à au moins l'un des trois objectifs de la journée, avec un point d'orgue le **13 octobre 2024**. Un nouvel appel à projets est lancé pour mobiliser l'ensemble des porteurs de projets et récompenser les événements !

**Date limite de dépôt : 2 octobre 2024**

**Pour en savoir plus et déposer votre dossier**

---

## **Panorama des aides pour améliorer la qualité de l'eau et s'adapter au changement climatique**

Depuis 2019 et jusqu'en 2024, l'Agence de l'eau Seine-Normandie investit 3,84 milliards d'euros sous forme d'aides aux collectivités, industriels, agriculteurs ou associations.

Ces aides peuvent porter sur :

- **L'assainissement des collectivités par temps sec et par temps de pluie**  
(Les actions de réduction à la source des émissions de micropolluants sont privilégiées par rapport aux actions curatives (traitement).)
- **La protection des captages et pérennité de l'approvisionnement en eau potable**
- **la protection, restauration et gestion des écosystèmes humides et marins et leur biodiversité**
- **La mobilisation des acteurs et des territoires**
- **La prévention des inondations et des étiages**  
(études d'amélioration de la connaissance du risque d'inondation...)

**S'informer sur toutes les aides**

---

**Toutes les actualités sur [spi-vds.org](https://spi-vds.org)**



**Les évènements du SPI Vallée de Seine à venir**

### **Formation GEREP**

**Votre établissement est soumis aux déclarations GEREP?**

Le SPI VDS vous invite à un atelier d'une journée animé par le [CITEPA](#) pour vous aider à comprendre les différents volets de la déclaration, illustré par des cas pratiques.

Date : **12 mars 2024**

Lieu : **Les Mureaux**

## Détails et inscription



### Les autres évènements à venir

IRMa - Les communes et les intercommunalités face aux risques majeurs : quelles mises en œuvre des nouveaux textes réglementaires ?

Objectifs

- Identifier les évolutions sur l'information préventive et la sauvegarde
- Analyser les changements pour les collectivités territoriales
- Témoignages d'intercommunalités qui ont engagé des démarches

Date : **26 mars 2024**

Lieu : distanciel

## Programme et inscription

Tous les évènements sur [spi-vds.org](https://spi-vds.org)

Vous souhaitez poser une question ou partager une information, n'hésitez pas à [contacter l'équipe](#) du SPI Vallée de Seine.

L'actualité du SPI et de ses partenaires c'est aussi chaque semaine sur les réseaux sociaux, **pensez à vous abonner !**



### SPI VDS

35 rue de Noailles, 78000, Versailles

Cet email a été envoyé à {{contact.EMAIL}}

Vous l'avez reçu car vous êtes inscrit à notre newsletter.

[Afficher dans le navigateur](#) | [Se désinscrire](#)

Envoyé avec

**Brevo**